

## MOTION de la FLAREP

### 39<sup>e</sup> colloque en Savoie – 18 – 20 octobre 2025

La Fédération des langues régionales dans l'enseignement public réunie à Thonon les Bains pour son 39<sup>ème</sup> colloque du 18 au 20 octobre 2025 demande à l'Éducation Nationale la mise en application immédiate de la reconnaissance des nouvelles langues régionales par le ministère en 2021 (franco-provençal, picard, flamand occidental, shibushi et shimaoré).

Ces langues pour être effectivement enseignées nécessitent :

- la création des concours de recrutement de professeur (CRPE spécial et CAPES) ;
- la formation des candidats au professorat (licences) ;
- la nomination des personnels pédagogiques dédiés (conseillers pédagogiques, IEN, IPR).

M. Thierry DELOBEL,  
Président FLAREP

M. Alà BAYLAC-FERRER,  
Secrétaire FLAREP

*Motion approuvée à l'unanimité par le CA de la FLAREP le 18 octobre 2025 et adressée au MEN.*

---

#### LES ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA FLAREP



Association Développement et Promotion des Langues régionales de Guyane



association pour le bilinguisme français-occitan  
dans l'enseignement public

